

# Gender Budgeting

## À qui s'adresse cette boîte à outils?

Cette boîte à outils sur la budgétisation sensible au genre des Fonds de l'Union européenne relevant de la gestion partagée est destinée aux autorités de gestion des États membres de l'UE. Ainsi, les fonctionnaires et les gestionnaires qui participent à la programmation des Fonds de l'UE aux niveaux national et infranational constituent le principal groupe cible de la boîte à outils. Toutefois, la boîte à outils devrait également être utilisée par les organismes intermédiaires<sup>[1]</sup> participant à la mise en œuvre de projets des Fonds de l'UE aux niveaux local ou infranational, ainsi que par les organismes nationaux chargés de l'égalité de genre et le personnel travaillant au niveau de l'Union avec les Fonds de l'UE. La direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, la direction générale de la politique régionale et urbaine et la direction générale de la justice et des consommateurs de la Commission européenne peuvent également utiliser la boîte à outils dans le cadre de leur travail global de suivi et d'évaluation (S & E).

Cette boîte à outils est organisée de façon à indiquer à chaque groupe cible le moment et l'endroit où il pourrait appliquer les outils de budgétisation sensible au genre des Fonds de l'UE. En cliquant sur l'étape correspondante du processus, vous accéderez à une variété d'outils et de pratiques prometteuses de différents États membres sur la manière dont ces outils peuvent être utilisés.

---

## Footnotes

<sup>[1]</sup> L'article 2, paragraphe 7, de la proposition de règlement portant dispositions communes [COM(2018) 375 final] définit un «organisme intermédiaire» comme tout organisme de droit public ou privé qui agit sous la responsabilité d'une autorité de gestion ou qui exécute des fonctions ou des tâches pour le compte de cette dernière.

---